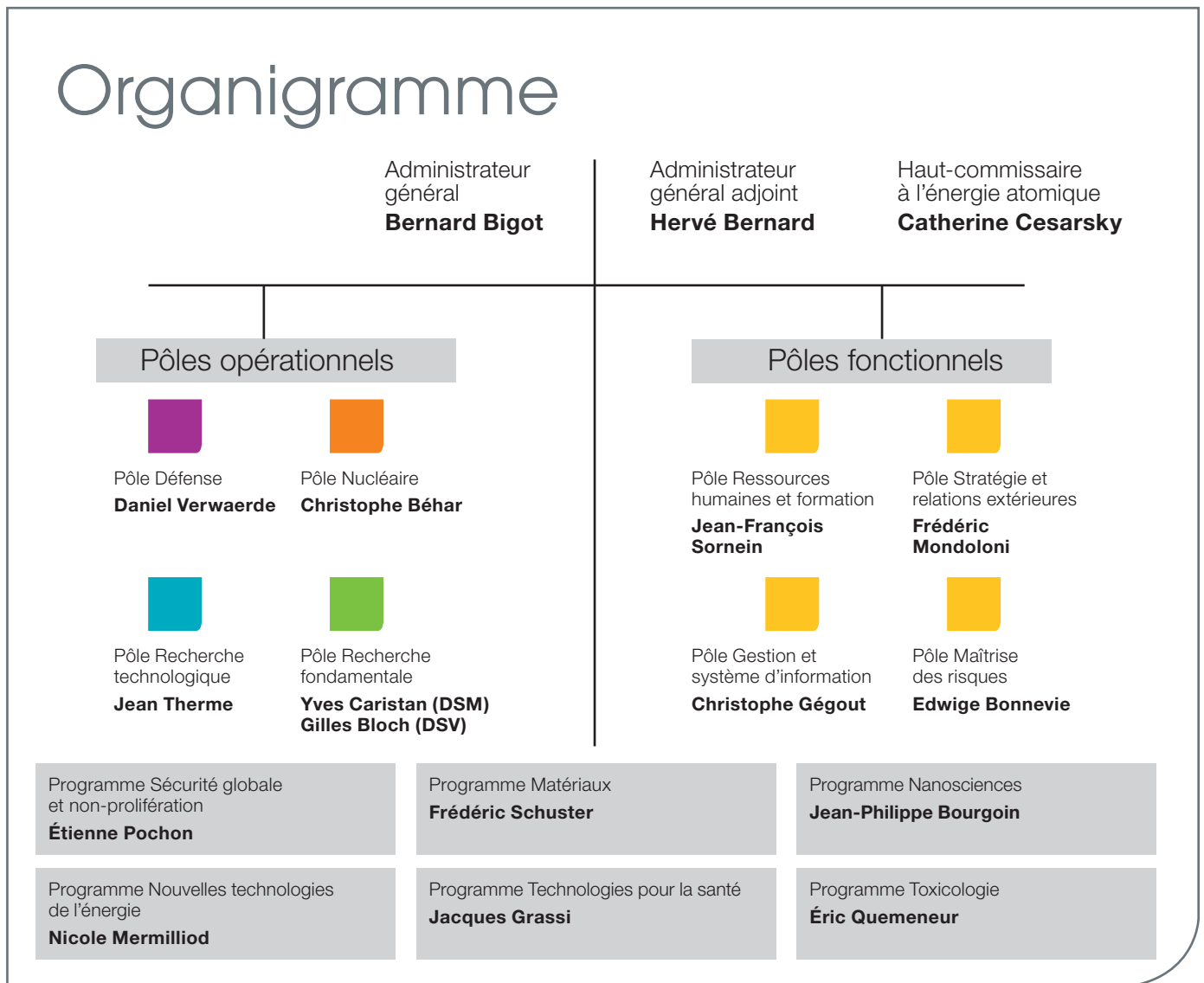


Organisation du CEA

Gouvernance d'entreprise

(au 31 décembre 2009)



Un statut juridique clarifié

Avec la publication de la partie législative du Code de la recherche (ordonnance n° 2004-545 du 11 juin 2004 qui a abrogé l'ordonnance constitutive du 18 octobre 1945 portant création du Commissariat à l'énergie atomique), le CEA a vu son statut clarifié. En tant qu'établissement de recherche à caractère scientifique, technique et industriel, il constitue à lui seul une catégorie distincte d'établissement public de l'État, relevant de la classification des Epic (établissements publics à caractère industriel et commercial). Son statut et ses missions sont désormais définis par les articles L. 332-1 à L. 332-7 du Code de la recherche.

Gouvernance d'entreprise

Tout en disposant d'un statut d'établissement public, le CEA veille à respecter les règles et bonnes pratiques du gouvernement d'entreprise. Cette politique se traduit par une attention accrue portée au fonctionnement de ses organes de gestion et à la mise en place de systèmes d'évaluation des risques et de contrôle interne.

>> Charte des administrateurs

La charte des administrateurs, mise en place par le conseil d'administration, le 21 juillet 2004, a été adoptée par le conseil renouvelé, à l'occasion de la première séance de son nouveau mandat, le 29 juillet 2009.

Cette charte précise les droits et obligations des administrateurs. Chaque administrateur s'engage à maintenir son indépendance de jugement et à participer activement aux travaux du conseil, grâce notamment aux informations transmises par l'établissement public. Il informe le conseil des situations de conflit d'intérêts dans lesquelles il peut se trouver. Il exprime clairement son opposition éventuelle aux projets discutés en conseil. Chaque administrateur a l'interdiction d'effectuer des opérations sur les titres des sociétés du groupe CEA/Areva ou de toute valeur mobilière s'y rattachant, ainsi que sur des opérations de même type, relatives à des sociétés sur lesquelles il détient des informations du fait de sa qualité d'administrateur du CEA.

Le CEA est ainsi le premier établissement public dont le conseil est doté d'une telle charte.

Le conseil d'administration

>> Ses missions

Le conseil d'administration est appelé à délibérer sur les grandes orientations stratégiques, économiques et financières ou technologiques de l'activité de l'établissement, et en particulier sur le contrat pluriannuel avec l'État. Le budget annuel, l'arrêté des comptes sociaux et des comptes consolidés du groupe CEA, le rapport annuel d'activité et de gestion, ainsi que le rapport relatif au financement des charges de démantèlement des installations nucléaires et de gestion des combustibles irradiés et des déchets radioactifs sont soumis à son approbation. Il approuve également les programmes de recherche du CEA et les budgets nécessaires à leur réalisation.

>> Ses travaux en 2009

Au cours des sept séances intervenues durant l'année 2009, le conseil d'administration a notamment adopté, par voie de délibération, plusieurs décisions et orientations importantes :

- filialisation d'une des activités de la société CEA Valorisation, devenue CEA Investissement ;
- création de la Direction de programme transversal Toxicologie ;
- avance accordée par la SC Genci dans le cadre du TGCC (Très Grand Centre de calcul) ;
- évolution de l'organisation de la Direction de l'énergie nucléaire ;
- transfert du centre de Gramat (de la DGA) au CEA ;
- prise à bail à construction de terrain sur la commune de Palaiseau dans le cadre du projet Nano-Innov ;
- participation du CEA à la constitution d'une société par actions simplifiée dans le cadre du projet BioTfuel ;
- prise de participation du CEA dans une société pour le développement d'une filière française de batteries pour les transports électrifiés ;
- convention cadre de partenariat foncier pour l'aménagement de la presqu'île de Grenoble (projet Giant) ;
- renouvellement de la participation du CEA au Groupement d'intérêt public Cyceron ;
- évolution de l'organisation des nouvelles technologies de l'énergie au CEA, de réa-

ménagement de l'organisation des instituts Liten et Leti (DRT) ;

- modification de l'organisation de la DAM ;
- organisation du contrôle gouvernemental de la dissuasion nucléaire au sein du CEA ;
- évolution de l'organisation de l'INSTN ;
- rapport relatif au dispositif de contrôle interne pour la sécurisation du financement des opérations de démantèlement.

Il a, en outre, été informé de l'évolution de projets scientifiques et techniques majeurs :

- jalons et indicateurs du contrat d'objectifs État-CEA 2006-2009 ;
- orientations sur l'évolution du parc immobilier du CEA ;
- structures de recherche ayant la personnalité morale et auxquelles le CEA participe ;
- bilan de la maîtrise des risques ;
- projet de construction du pilote de Bure-Saudron ;
- politique de coopération européenne du CEA ;
- politique du CEA en matière d'énergies renouvelables.

>> Ses membres

N.B. : le CEA est soumis aux dispositions de la loi n° 83-675 du 26 juillet 1983 relative à la démocratisation du secteur public (loi DSP) ; le mandat de l'ensemble des membres du conseil est de cinq ans, de date à date, à compter du 29 juillet 2009, date de la première séance du conseil d'administration renouvelé.

>> Représentants de l'État

- M. Bernard Bigot, administrateur général du CEA, président.
- M. Emmanuel Caquot, chef du Service des industries manufacturières et des activités postales – Direction générale des entreprises, puis M. Yves Robin, chef du Service industrie, Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services, ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi.
- M. Gilles Bloch, puis M. Ronan Stephan, directeur général de la recherche et de l'innovation – ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.
- M. Henri Guillaume, inspecteur général des finances – Inspection générale des finances – ministère du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique.
- M. Guillaume Gaubert, puis M. Rodolphe Gintz, sous-directeur à la 3^e Sous-Direction – Direction du budget – ministère du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique.
- M. Bruno Sainjon, adjoint au directeur des systèmes d'armes, puis M. Christophe Fournier, chargé de mission dissuasion –

Direction des systèmes d'armes – Délégation générale pour l'armement – ministère de la Défense.

- M. Cyrille Vincent, puis M. Thomas Branche, sous-directeur de l'industrie nucléaire – Direction générale de l'énergie et du climat – ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat.

>> Personnes nommées à des qualités

- Mme Catherine Cesarsky, haut-commissaire à l'énergie atomique.
- M. Paul Jacquet, administrateur général de l'Institut polytechnique de Grenoble, puis M. Hervé Le Treut, Institut Pierre-Simon Laplace.
- M. Albert Ollivier, conseiller auprès du secrétaire général – Caisse des dépôts et consignations, puis M. Gérald Arbola, directeur général délégué du groupe Areva.
- M. Claude Jablon, ex-directeur scientifique – Total, puis M. Guy Couarraze, Président de l'université de Paris-Sud-11.
- M. Laurent Stricker, puis M. Georges Servière, conseiller du président – activités nucléaires – EDF.

>> Représentants élus du personnel

- M. Guy Lumia, ingénieur à la Direction de l'énergie nucléaire – CEA/Marcoule (parrainé par la CFDT).
- M. Jean-Charles Bellot, ingénieur à la Direction des programmes/traitement et conditionnement des déchets, puis M. Philippe Tanguy, chargé d'affaires déchets – Areva NC/la Hague (parrainé par la CFDT).
- Me Clarisse Bourdelle, ingénieur à la Direction des sciences de la matière – puis M. Daniel Bessolo, CEA/Cadarache (parrainé par la CGT).
- Mme Martine Dozol, ingénieur à la Direction de l'énergie nucléaire – CEA/Cadarache (parrainée par la CGT-FO).
- M. Dominique Ghaleb, ingénieur à la Direction de l'énergie nucléaire – CEA/Marcoule (parrainé par la CGT).
- M. Bernard Verrey, ingénieur à la Direction des applications militaires – CEA/Valduc (parrainé par la CFE-CGC).

>> Assistent aux séances avec voix consultative

- M. Christophe Lafon, secrétaire du Comité national.
- M. Jean-Marie Rossinot, contrôleur d'État, membre du Service du contrôle général économique et financier près le CEA.

ORGANISATION DU CEA

>> Secrétaire

– Mme Nathalie Moulet, chef de service à la Direction juridique et du contentieux.

>> Invités permanents

- M. Hervé Bernard, administrateur général adjoint.
- M. Jean-Claude Petit, directeur des programmes.
- M. Olivier Pagezy, puis M. Christophe Gégout, directeur du pôle Gestion et systèmes d'information et directeur financier du CEA.
- M. Jean-François Sornein, directeur du pôle Ressources humaines et formation.
- M. Marc Léger, directeur juridique et du contentieux, conseiller juridique auprès de l'administrateur général.

Le Comité d'audit

>> Ses missions

Le Comité d'audit a pour missions :

- d'examiner du point de vue comptable et financier les projets de budget et de comptes annuels du CEA, le projet de contrat pluriannuel avec l'État ainsi que le projet de plan stratégique, le bilan du contrat d'objectifs avec l'État ;
- de réaliser des études ponctuelles à la demande du Conseil ou de sa propre initiative ;
- d'examiner et de donner un avis au Conseil sur le rapport d'activité établi par la Commission consultative des marchés ;
- de contribuer à la définition des normes comptables, financières et déontologiques, compte tenu de la spécificité des règles applicables au CEA, et de s'assurer de la pertinence et de l'efficacité de ces normes ;
- de donner un avis au Conseil sur l'efficacité des procédures de contrôle interne ;
- de donner un avis au Conseil lors du renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

>> Ses travaux en 2009

Le Comité d'audit s'est réuni à six reprises et a procédé, notamment, à l'examen des points suivants :

- arrêté des comptes et rapport des commissaires aux comptes ; arrêté des comptes consolidés du groupe CEA ;
- projet de budget annuel et révisions semestrielles ;
- jalons et indicateurs du contrat d'objectifs 2006-2009 ;
- plan annuel d'audit 2009 ;
- cartographie des risques ;
- rapport d'activité 2008 de la Commission consultative des marchés.

>> Ses membres

- M. Albert Ollivier, puis M. Henri Guillaume.
- M. Cyrille Vincent, puis M. Thomas Branche.
- M. Guillaume Gaubert, puis M. Rodolphe Gintz.
- M. Dominique Ghaleb.

– M. Guy Lumia.

- M. Gilles Bloch, puis M. Ronan Stephan.
- Mme Nathalie Moulet, secrétaire du conseil d'administration, et M. Christian Bozec, directeur délégué à l'audit.

Invité permanent

M. Jean-Marie Rossinot.

Assistent aux réunions en tant que de besoin

MM. Thierry Blanchetier et Laurent des Places, commissaires aux comptes.

Comités de suivi de la couverture des charges d'assainissement et de démantèlement des installations civiles et de défense

Placés au sein du conseil d'administration, ces comités ont pour mission de contribuer au suivi du portefeuille d'actifs dédiés, constitué par le CEA pour couvrir les charges futures d'assainissement et de démantèlement des installations civiles et de défense de l'établissement. À ce titre, ils proposent au conseil d'administration le cadre d'une politique de constitution et de gestion des actifs de couverture, en respectant l'objet des actifs et les principes de prudence et de répartition des risques. Pour exercer leur mission, ils examinent chacun, pour avis :

- la charte de gestion du fonds dédié aux dépenses d'assainissement et de démantèlement des installations (civiles, pour l'un, et de défense, pour l'autre) ;
- le plan pluriannuel à cinq ans d'exécution des travaux d'assainissement et de démantèlement ainsi que le budget annuel ;
- les perspectives d'équilibre financier du fonds sur la totalité de sa durée de vie ;
- le devis des opérations couvertes par le fonds et leur échéancier temporel ainsi que les incertitudes associées aux évaluations du passif ;
- les éventuelles évolutions du périmètre ;
- les comptes annuels du fonds ;
- les modalités de constitution, de fonctionnement et de contrôle du fonds ;
- la politique de gestion des actifs financiers du fonds ;
- le dispositif de contrôle interne ;
- et, d'une façon générale, toutes questions relatives à l'application, par l'exploitant, des dispositions législatives et réglementaires relatives à la sécurisation du financement des charges nucléaires. Ils donnent un avis sur le rapport annuel d'activité et de gestion du fonds, sur le rapport triennal relatif au financement des charges d'assainissement et de démantèlement, sur la note d'actualisation annuelle relative à ces charges ainsi que sur le rapport annuel relatif au contrôle interne du fonds.

>> Leurs travaux en 2009

Les Comités de suivi des fonds dédiés civil et défense se sont réunis quatre fois en 2009. Ils ont notamment examiné les points suivants :

- analyse de l'exécution du budget 2009 ;
- rapport sur le contrôle interne ;
- projet de budget 2010 ;
- examen de la politique de gestion des actifs.

>> Leurs membres

Comité de suivi de la couverture des charges d'assainissement et de démantèlement des installations civiles :

- M. Henri Guillaume, président ;
- M. Philippe Jurgensen, président de l'Acam, puis M. Georges Servièrè ;
- M. Guillaume Gaubert, puis M. Rodolphe Gintz ;
- M. Cyrille Vincent, puis M. Thomas Branche ;
- M. Rodolphe Chevalier, Agence des participations de l'État, jusqu'au 29 juillet 2009 ;
- M. Emmanuel Caquot, puis M. Yves Robin ;
- Mme Martine Dozol.

Assistent aux réunions

- M. Jean-Marie Rossinot, Mission du service du contrôle général économique et financier près le CEA, avec voix consultative.
 - Mme Nathalie Moulet, secrétaire du conseil d'administration.
- Rapporteur : M. Christophe Gégout, directeur financier CEA.

Comité de suivi de la couverture des charges d'assainissement et de démantèlement des installations de défense :

- M. Henri Guillaume, président ;
- M. Philippe Jurgensen, président de l'Acam, puis M. Georges Servièrè ;
- M. Guillaume Gaubert, puis M. Rodolphe Gintz ;
- M. Emmanuel Caquot, jusqu'au 29 juillet 2009 ;
- M. Bruno Sainjon, puis M. Christophe Fournier ;
- M. Cyrille Vincent, puis M. Thomas Branche ;
- M. Bernard Verrey.

Assistent aux réunions

- M. Frédéric Bioche, puis M. Jean-Marie Rossinot, Mission du service du contrôle général économique et financier près le CEA, avec voix consultative.
 - Mme Nathalie Moulet, secrétaire du conseil d'administration.
- Rapporteur : M. Olivier Pagezy, puis M. Christophe Gégout, directeur financier du CEA.

Comité de l'énergie atomique

S'apparentant à un comité interministériel, le Comité de l'énergie atomique, dont le CEA assure le secrétariat, contribue principalement à la définition de la politique nucléaire de la France. Ses délibérations peuvent concerner directement les activités du CEA, comme celles de ses filiales nucléaires ou d'EDF ou de l'Andra.

>> Président du Comité

Le Premier ministre ou un ministre ayant délégation et, à défaut, l'administrateur général du CEA.

>> Membres de droit

- M. Bernard Bigot, administrateur général du CEA.
- M. le général d'Armée Jean-Louis Georgelin, chef d'état-major des Armées.
- M. Gérard Errera, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et européennes.
- M. Laurent Collet-Billon, délégué général pour l'armement.
- M. Christian Piotre, secrétaire général pour l'administration du ministère de la Défense.
- M. Pierre-Franck Chevet, directeur général de l'énergie et du climat.
- M. Luc Rousseau, Directeur général des entreprises.
- M. Philippe Josse, Directeur du budget.
- M. Marcel Jurien de la Gravière, délégué à la sûreté nucléaire et à la radioprotection pour les activités et installations intéressant la défense.
- M. Gilles Bloch, directeur général de la recherche et de l'innovation.
- Mme Catherine Brechignac, présidente du Centre national de la recherche scientifique (CNRS).

>> Personnalité choisie par le Premier ministre

– Mme Jacqueline Lecourtier, directrice générale de l'Agence nationale de la recherche.

>> Personnalité choisie par le ministre chargé de l'Environnement

– M. Jean-François Lacronique, conseiller auprès du directeur général de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire.

>> Personnalités qualifiées dans le domaine scientifique et industriel

- M. Bernard Bigot, haut-commissaire à l'énergie atomique, puis Mme Catherine Cesarsky.
- M. Pierre Turq, professeur de chimie à l'université Paris-6.
- M. Pierre Gadonneix, président du conseil d'administration d'EDF.
- Mme Anne Lauvergeon, présidente du directoire d'Areva.

Assiste au Comité avec voix consultative

– M. Bruno Rossi, chef de la Mission du service du contrôle général économique et financier près le CEA.

Assiste aux séances du Comité

– M. Hervé Bernard, administrateur général adjoint du CEA.

>> Secrétaire du Comité

– M. Jean-Claude Petit, directeur des programmes du CEA.

Conseil scientifique

Un Conseil scientifique assiste le haut-commissaire à l'énergie atomique dans l'évaluation des activités de recherche du CEA et en proposant des orientations scientifiques.

Président

– Catherine Cesarsky, haut-commissaire à l'énergie atomique.

Personnalités extérieures

- Hélène Bouchiat, CNRS/LPS, Orsay.
- Marie-Françoise Debreuille, Areva NC, Paris.
- Roland Douce, université Grenoble.
- Bernard Dubuisson, DGA, Paris.
- Olivier Joubert, CNRS, LTM, Grenoble.
- Jean-Pierre Sauvage, université de Strasbourg.
- Christine Petit, Institut Pasteur.

Membres CEA

- Élisabeth Bouchaud, DSM/Iramis.
- Bernard Boullis, DEN/DISN.
- Hélène Burlet, DRT/Liten.
- Franck Carré, DEN/DS.
- Denis Juraszek, DAM/DIF.
- Vanina Ruhlmann-Kleider, DSM/Irfu.

Représentants du personnel

- Jean-Pierre Bruhat, CGC – DAM/Dir.
- Jean-Paul Crocombette, CGT – DEN/DMN.
- Jean-Louis Gerstenmayer, CFTC – DRT.
- Nicolas Parisot, SPAEN – DEN/DRSN.
- Jean-Éric Ducret, CFDT – DSM/Irfu.
- Mohamed Eid, CGT FO – DEN/DM2S.

Visiting Committee

À côté du Conseil scientifique a été créé il y a neuf ans un Visiting Committee, constitué d'experts internationalement reconnus et chargés de fournir un point de vue sur les stratégies et les orientations de la recherche du CEA.

- Pr David Andelman, Tel-Aviv University, Israel.
- Pr Giovanni Ciccotti, University of Rome, Italy.
- Pr Antoine Georges, Collège de France, Paris, France.
- Pr Serge Haroche, Collège de France, Paris, France.
- Pr Jacques Livage, Collège de France, Paris, France.
- Pr Helmuth Möhwald, Max Planck Insti-

tute of Colloids and Interfaces, Potsdam, Germany.

– Pr Krishnaswamy Ravi-Chandar, University of Texas, Austin, USA.

– Pr Marshall Stoneham, University College London, UK.

– Pr Sune Svanberg, Lund University, Sweden.

Mission du service du contrôle général économique et financier près le CEA

Elle a pour mission de suivre la gestion financière et comptable de l'organisme.

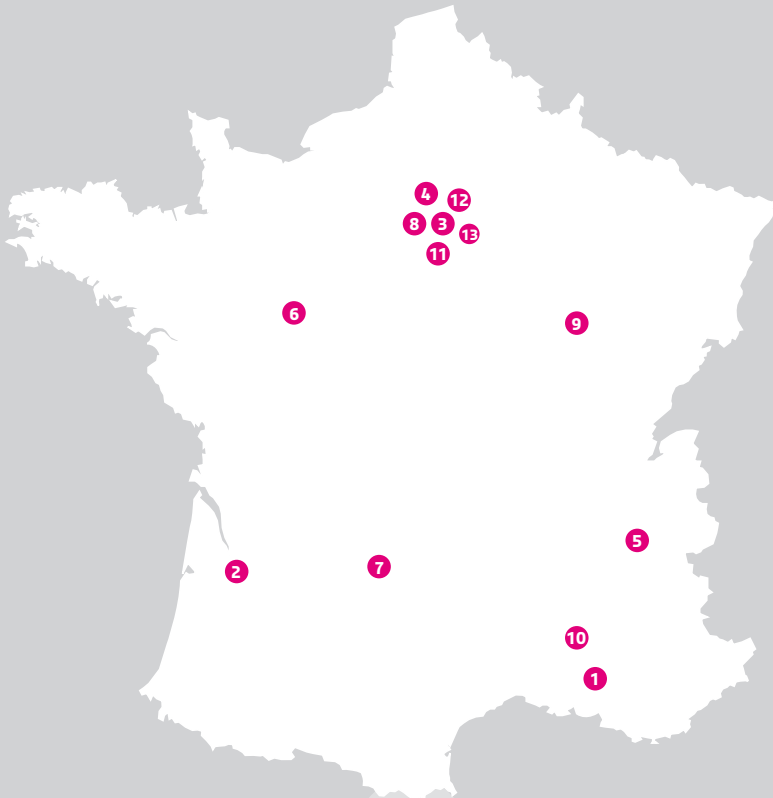
Composition :

- M. Bruno Rossi, chef de la Mission de contrôle;
- M. Frédéric Bioche, contrôleur général des Armées;
- M. Tony Cavatorta, administrateur civil hors classe;
- M. Daniel Métayer, puis M. Bernard Abate, contrôleur d'État;
- M. Jean-Marie Rossinot, contrôleur d'État.

LES CENTRES CEA



- CEA Cadarache, pôle Nucléaire : Serge Durand, directeur.
- CEA Cesta, pôle Défense : Jean-Pierre Giannini, directeur.
- CEA DAM Île-de-France, pôle Défense : Pierre Bouchet, directeur.
- CEA Fontenay-aux-Roses, pôle Recherche fondamentale sciences du vivant : Mme Malgorzata Tkatchenko, directeur.
- CEA Gramat, pôle Défense : Didier Besnard, directeur.
- CEA Grenoble, pôle Recherche technologique : Jean Therme, directeur.
- CEA Le Ripault, pôle Défense : Serge Dufort, directeur.
- CEA Saclay, pôle Recherche fondamentale sciences de la matière : Yves Caristan, directeur.
- CEA Valduc, pôle Défense : Régis Baudrillart, directeur.
- CEA Marcoule, pôle Nucléaire : Christian Bonnet, directeur.
- INSTN, Institut national des sciences et techniques nucléaires : Laurent Turpin, directeur.



1 CEA Cadarache
13108 Saint-Paul-lez-Durance
Tél. : 04 42 25 70 00

2 CEA Cesta
15, avenue des Sablières – BP 2
33114 Le Barp
Tél. : 05 57 04 40 00

3 CEA DAM Île-de-France
BP 12 – 91680 Bruyères-le-Châtel
Tél. : 01 69 26 40 00

4 CEA Fontenay-aux-Roses
18, route du Panorama – BP 6
92265 Fontenay-aux-Roses Cedex
Tél. : 01 46 54 70 80

5 CEA Grenoble
17, rue des Martyrs
38054 Grenoble Cedex 9
Tél. : 04 38 78 44 00

6 CEA Le Ripault
BP 16 – 37260 Monts
Tél. : 02 47 34 40 00

7 CEA Gramat
BP 80200
46500 Gramat

8 CEA Saclay
91191 Gif-sur-Yvette Cedex
Tél. : 01 69 08 60 00

9 CEA Valduc
21120 Is-sur-Tille
Tél. : 03 80 23 40 00

10 CEA Marcoule
BP 171
30207 Bagnols-sur-Cèze Cedex
Tél. : 04 66 79 60 00

11 INSTN
91191 Gif-sur-Yvette Cedex
Tél. : 01 69 08 60 00

12 Siège social
CEA Siège
Le Ponant D – 25, rue Leblanc
75015 Paris
Tél. : 01 64 50 20 59

13 Siège administratif
CEA Bâtiment siège
91191 Gif-sur-Yvette Cedex
Tél. : 01 64 50 10 00



Commissariat à l'énergie atomique
91191 Gif-sur-Yvette Cedex
www.cea.fr

